



Déclaration préalable du SNUipp-FSU14 à la CAPD du 29 janvier 2019

Mr le Directeur académique,

Le SNUipp-FSU reste le 1er syndicat des enseignants nationalement et dans notre département, il est le plus à même de représenter et de défendre tous les collègues et l'école comme il l'a toujours fait, cependant les Représentants du personnel déplorent les nombreux dysfonctionnements lors des dernières élections professionnelles, empêchant certain-e-s de nos collègues de voter.

Cette première CAPD se tient dans un contexte général préoccupant caractérisé par des mouvements sociaux d'une grande ampleur au travers desquels s'exprime une colère installée depuis longtemps. Le SNUIPP partage nombre des revendications sociales actuelles telles que la revalorisation salariale, le partage équitable des richesses et l'accès aux services publics sur tout le territoire. Force est de constater que le manque de dialogue social ne fera qu'accroître le sentiment d'injustice et l'inquiétude légitime de nos collègues ; ceux-ci étaient d'ailleurs très nombreux mercredi dernier lors d'une réunion d'information intersyndicale, sur le thème des conditions de travail ; ils ont exprimé leur mal-être professionnel : injonctions hiérarchiques, non-respect des droits syndicaux, autorisations d'absence non accordées, remplacements refusés...

Une nouvelle réunion aura lieu demain, ainsi qu'un rassemblement à la Direction académique pour dénoncer la dégradation des conditions de travail.

Notre ministre poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni les acteurs de terrain, ni les organisations syndicales attachées à la démocratisation scolaire. Le dialogue social n'est que de façade. Pour l'acte II des évaluations, rien ou presque ne change malgré l'interpellation de tous les syndicats qui ne sont encore une fois pas pris au sérieux dans ce simulacre de consultation. Le SNUipp-FSU14 appelle les équipes et les collègues à s'emparer de la question et à ne pas faire passer les évaluations. Les réels objectifs sont de plus en plus clairs, avec l'inscription dans le projet de loi "pour une école de la CONFIANCE" de l'évaluation des établissements et la création d'un nouveau conseil d'évaluation.

Alors qu' aucune concertation n'est à ce jour annoncée malgré les demandes du SNUipp-FSU, le ministère a communiqué, via la presse et son site, au sujet de la réorganisation de l'école et de la création d'un statut des directeurs et directrices pour la rentrée de septembre 2019. Le fonctionnement quotidien de l'école, les relations au sein des équipes et le fonctionnement démocratique du conseil des maîtres seraient, de fait, lourdement transformés. Le SNUipp-FSU reste totalement opposé à cette mise en place d'un

supérieur hiérarchique dans les écoles. Cette proposition d'un statut pour les directrices et les directeurs ne répondra pas au travail complexe et lourd de la direction d'école.

Pour la première fois, cette CAPD traite de l'examen des recours relatifs aux appréciations finales des rendez-vous de carrière 2017-2018.

Nous nous félicitons que les enseignant-es puissent se saisir de cette démarche d'autant plus que le SNUipp-FSU14 s'est battu l'an dernier pour que les collègues puissent contester l'avis émis pour le passage à la hors classe. A ce titre, nous regrettons que vous n'ayez accepté d'examiner que les avis « à consolider » écartant de ce fait tous les autres recours des agents qui ont vécu cette décision comme injuste et inéquitable.

En conclusion, pour cette nouvelle année 2019, nous formons le vœu d'une transformation de l'école garante de justice et de solidarité tant pour ses usagers (élèves et leurs familles) que pour les agents qui la font vivre (communauté éducative).